



*Hôpitaux de Lyon*

# **Le projet Koha aux Hospices Civils de Lyon**

*Symposium Koha, 24-26 juin 2013 (Limoges)*

## Sommaire

<b>1. PRESENTATION.....</b>	<b>3</b>
1.1 LES HOSPICES CIVILS DE LYON .....	3
1.2 LA DOCUMENTATION CENTRALE .....	3
1.3 HISTORIQUE DE L'INFORMATISATION .....	3
<b>2. LE PROJET EN CHIFFRE.....</b>	<b>4</b>
2.1 LES FONDS .....	4
2.2 L'AVANT-PROJET.....	5
2.3 LES MOYENS ENGAGES .....	5
<b>3. PRECISIONS SUR LE PROJET.....</b>	<b>5</b>
3.1 LES CONTRAINTES .....	5
3.2 PLANNING .....	6
3.3 CONFIGURATION DE L'INSTALLATION .....	6
3.4 LES ATELIERS DE CONCERTATION.....	6
3.5 LA MIGRATION DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES ET D'EXEMPLAIRES .....	7
3.6 LA MIGRATION DES THESAURUS .....	7
<b>4. BILAN DE PROJET .....</b>	<b>7</b>
<b>5. LE FUTUR.....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>9</b>

## 1. Présentation

### 1.1 *Les Hospices Civils de Lyon*

Les Hospices Civils de Lyon (HCL), créés en 1802, sont un établissement public de santé et le deuxième Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de France.

Composés de quatorze hôpitaux spécialisés ou de proximité, les HCL emploient 22 000 professionnels dont 5000 médecins.

Ils assurent chaque année 1,4 million de journées d'hospitalisation, 900 000 consultations et 200 000 consultations d'urgence.

En tant que CHU, les Hospices Civils de Lyon accueillent 1700 étudiants et 600 internes. Chaque année, près de 300 essais cliniques y sont menés ainsi que 1500 projets d'études cliniques. Le CHU publie environ 1700 articles scientifiques chaque année.

### 1.2 *La Documentation Centrale*

Créé en 1977, la Documentation Centrale est l'équivalent hospitalier du Service Commun de Documentation (SCD) universitaire.

Le service coordonne l'activité des bibliothèques existantes aux Hospices Civils de Lyon : deux bibliothèques intégrées, 3 bibliothèques associées et 10 unités documentaires localisées dans les services hospitaliers. Elle entretient également des relations fortes avec deux acteurs historiques : l'Association des Bibliothèques d'Hôpitaux de Lyon (bibliothèque de lecture publique créée en 1938) et la Bibliothèque Scientifique de l'Internat (bibliothèque associative créée en 1876).

Pour en savoir plus, consultez le site des HCL,<sup>1</sup> notre Déclaration des Services au Public<sup>2</sup> ou les pages Wikipedia<sup>3</sup> consacrées aux HCL.

### 1.3 *Historique de l'informatisation*

Informatisée pour la première fois en 1984 (logiciel Mistral), la Documentation Centrale utilisait depuis 1995 le logiciel BASIS (aujourd'hui LiveLink).

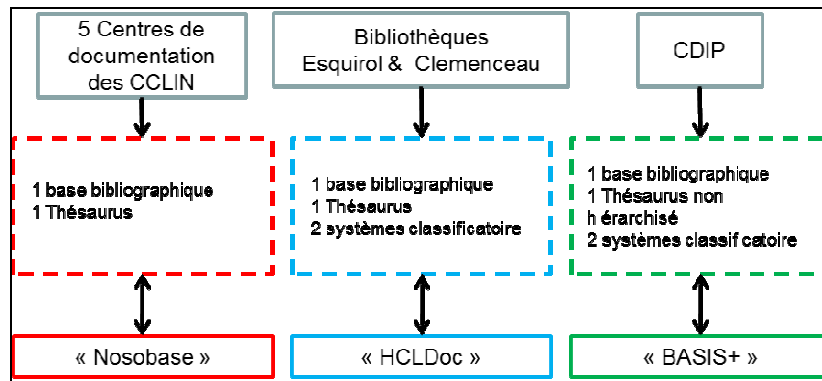
Au début du projet, trois instances du logiciel étaient en usage. Chaque instance possédait son propre format de données, un thésaurus et des systèmes classificatoires (un plan de classement pour la salle de lecture et un pour le classement de dossiers documentaires). Le contenu des trois bases était consultable au travers d'interfaces propres.

---

<sup>1</sup> : <http://www.chu-lyon.fr/web/2851>

<sup>2</sup> <http://www.chu-lyon.fr/web/File/21462>

<sup>3</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Hospices\\_civils\\_de\\_Lyon](http://fr.wikipedia.org/wiki/Hospices_civils_de_Lyon)



Un même logiciel mais trois installations

Le vieillissement du logiciel, les coûts de licences ainsi que les changements de pratiques des usagers ont poussé les HCL à envisager une ré-informatisation de l'ensemble des bibliothèques dans un même outil et une seule base de données.

Capture d'écran du formulaire de recherche BASIS

## 2. Le projet en chiffre

### 2.1 Les fonds

- 26 800 notices bibliographiques d'ouvrages, mémoires ou thèses,
- Plus de 200 000 articles de revues dépouillés,
- 25 800 articles de presse,
- 33 500 textes officiels,
- 1400 Normes et recommandations.
- Des collections de revues scientifiques et professionnelles au format papier et électronique (1100).

## **2.2 L'avant-projet**

- 3 bases de données comportant au total 350 000 notices bibliographiques
- 3 thésaurus contenant 13 000 termes
- 4 systèmes de classification (dont 2 créés sous forme de thésaurus)
- 29 300 adhérents
- 1 cahier des charges portant sur l'installation et le paramétrage du logiciel Koha ainsi que la migration des données depuis l'ancien système. Le document intégrait des options exécutables par bon de commande

## **2.3 Les moyens engagés**

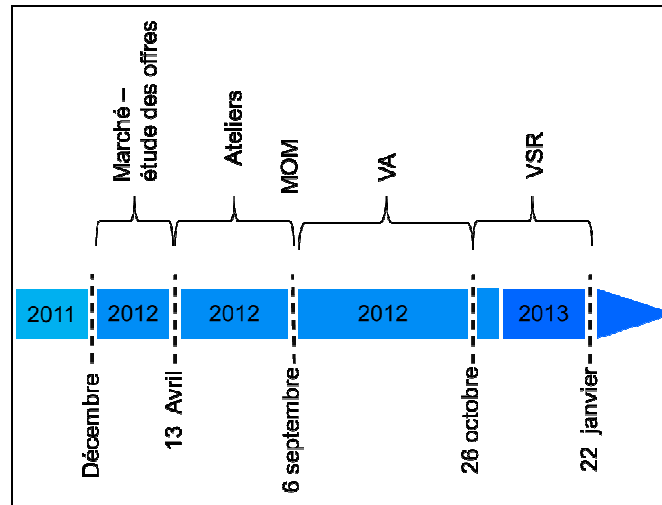
- 41 000€ HT de budget prévisionnel pour le projet (installation, migration, formation)
- 420 jours de projet estimés
- 17 rencontres dans le cadre de 6 ateliers de concertation
- 7 documentalistes invitées aux ateliers, 3 correspondants auprès des directions de l'informatique et des achats et 1 chef de projet
- 8 sessions de formation assurées par le prestataire
- 2 semaines de fermeture des bibliothèques pour l'accompagnement au changement

## **3. Précisions sur le projet**

### **3.1 Les contraintes**

1. Le budget prévisionnel ne pouvait pas être dépassé (du fait de l'obligation de retour à l'équilibre des comptes publics).
2. Le projet devait s'achever avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013, date de renouvellement des licences d'exploitation et de maintenance du logiciel BASIS (26 000€ par an renouvelable en début d'année).
3. L'architecture d'installation devait permettre l'ajout de bibliothèques et la réalisation d'OPACs spécifiques à une bibliothèque ou à un groupe. Sans limite.
4. Les bases devaient intégrer des types de documents inhabituels pour des bibliothèques : textes officiels, articles de revues, coupures de presse, dossiers médicaments, posters scientifiques et affiches de prévention, questions-réponses, etc.
5. Certaines notices devaient être réservées aux professionnels des bibliothèques : inaccessibles à l'OPAC, elles devaient pouvoir être consultées en administration.
6. Les notices de revues devaient être recrées à partir d'un export SUDOC et liées aux abonnements et exemplaires récupérés de BASIS.
7. Les exports de données depuis BASIS étaient au format texte, sans lien formel entre les fichiers bibliographiques et les thésaurus.
8. Les formats de bibliographie utilisés étaient très loin des normes de bibliothèque.

### 3.2 Planning



Chronologie du projet sur 14 mois

### 3.3 Configuration de l'installation

Koha version 3.10 et Opentheso<sup>4</sup> 2.

Hébergement externalisé chez Gandi.

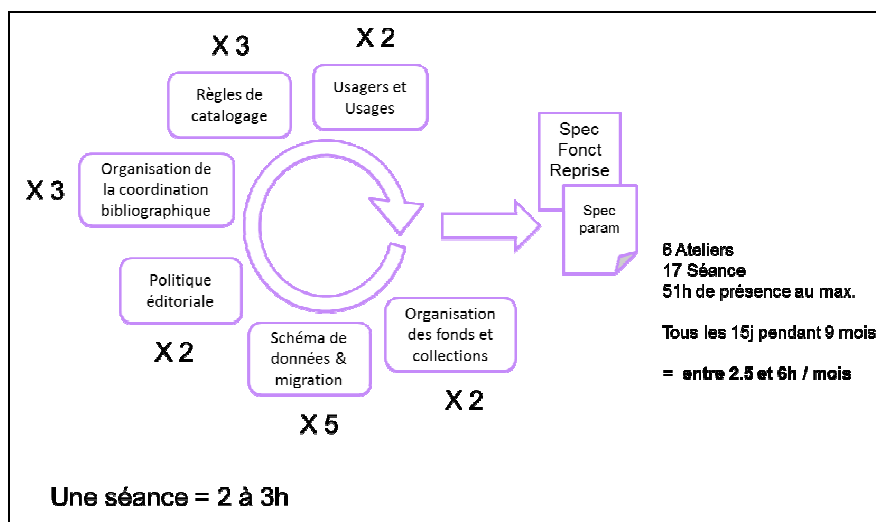
Système d'exploitation : Debian Squeeze.

Pour Koha : mysql, apache httpd, librairies perl requises, memcache.

Pour OpenTheso : postgresql, tomcat, java 1.6.

Matériel : 4 processeurs, 6 Go de RAM, 50 Go de disque + 50 Go de sauvegarde.

### 3.4 Les ateliers de concertation



Les ateliers de concertations devaient aboutir à la rédaction des spécifications et des documents qualité

<sup>4</sup> Opentheso est un logiciel développé par Miled Rousset pour le GDS FRANTIQ :

<http://www.frantiq.fr/thesaurus-pactols/logiciels-opentheso>

Titre des ateliers	Objectifs
« <b>Schéma de données &amp; migration</b> »	Mise en correspondance du format de donnée BASIS avec le format UNIMARC utilisé par Koha, organisation des données, définition des clés d'entrée, des autorités et listes de valeurs...
« <b>Organisation des fonds et collections</b> »	Définition des types de documents, des fonds, des collections, des bibliothèques et des groupes auxquelles elles appartiennent, la localisation de stockage...
« <b>Usagers et Usages</b> »	Définition des catégories d'usagers, des conditions d'inscription, des règles de prêts, du droit de réservation et des règles de PEB (intra HCL et hors HCL)...
« <b>Politique éditoriale</b> »	Objectifs des bases de données, liste des revues dépouillées selon les bases, règles/ critères de dépouillement...
« <b>Règles de catalogage</b> »	Rédaction des procédures de catalogage, définition des formulaires, normalisation des champs, règles d'écriture...
« <b>Organisation de la coordination bibliographique</b> »	Règles de répartition de l'activité, modalité d'évolution des règles bibliographiques, arbitrage, mise à jour des politiques et des documents qualité...

### 3.5 La migration des notices bibliographiques et d'exemplaires

- 1) Étude des notices par échantillonnage
- 2) Définition des correspondances entre les champs BASIS et le format unimarc
- 3) Rédaction des règles de migration et des exceptions
- 4) Réalisation du programme de reprise par le prestataire

- = > 227 champs étudiés
- = > 25 règles de migration différentes
- = > 3 tentatives de migration

### 3.6 La migration des thésaurus

- 1) Étude de la structure du fichier d'export (texte)
- 2) Correspondance entre le format BASIS / Skos / Unimarc-A
- 3) Définition de la règle de reprise pour générer le skos
- 4) Création du programme de reprise par le prestataire
- 5) Intégration du skos dans Opentheso
- 6) Nettoyage / aménagement du thésaurus
- 7) Aménagement du programme de chargement dans Koha par le prestataire
- 8) Chargement dans le réservoir d'autorité Koha et création des liens entre autorités et notices bibliographiques

- = > Deux fichiers skos différents : le thésaurus et le système classificatoire utilisé pour les dossiers documentaires.
- = > Plus de 2000 doublons lors de la première tentative de migration.
- = > Une mise en application délicate et une exploitation encore limitée de ces formats.

## 4. Bilan de projet

- 39 422€ HT de dépenses enregistrées.



- 16 000€HT d'économies structurelles par an sur les frais de licences (10 000€HT/an d'hébergement et de maintenance contre 26 000€HT auparavant).
- Des agents très engagés et motivés par leur participation aux ateliers
- Une recherche avancée qui se maintient (19% de la navigation passe par la recherche avancée).
- Trois « vues » d'une même base de données.
- Bonne visibilité : 20 000 visites par mois (600 à 900 / jours) et 1/20 via tablettes ou mobile (en augmentation).
- Un thésaurus unique au format SKOS en cours de refonte.

## 5. Le futur

- Des catalogues adaptés à la navigation via mobile et tablette
- Une compatibilité avec les outils de gestion bibliographique complète (en particulier Zotero)
- L'import des données bibliographiques depuis les bases des éditeurs
- Développer les services de bibliométrie autour de la base de données (en particulier le référentiel laboratoire)
- Faciliter le chargement et la mise à jour des états de collections pour les revues électroniques (en particulier les passerelles éditeurs)
- Améliorer l'affichage des états de collections pour les revues en fonction des bibliothèques
- Optimiser l'accès au texte intégral depuis les notices d'articles en fonction des abonnements des bibliothèques
- Thésaurus skos et relation avec d'autres thésaurus : par exemple le mesh (médecine) ou loinc (biologie).





## Annexes

### Une notice extraite du fichier texte utilisé pour la reprise des notices bibliographiques et d'exemplaire

µ EXTRACT

#AA\_MOTSCLES(1)=PSYCHIATRIE  
#AA\_MOTSCLES(2)=CENTRE HOSPITALIER A VOCATION PSYCHIATRIQUE  
#AA\_MOTSCLES(3)=SANTE MENTALE  
#AA\_MOTSCLES(4)=MALADE MENTAL  
#AA\_MOTSCLES(5)=UNITE POUR MALADE DIFFICILE  
#AA\_MOTSCLES(6)=DROITS DU MALADE  
#AA\_MOTSCLES(7)=DROIT DE LA SANTE  
#AA\_MOTSCLES(8)=POLITIQUE DE SANTE  
#AA\_MOTSCLES(9)=INFORMATION DU MALADE  
#AA\_MOTSCLES(10)=SECRET PROFESSIONNEL  
#AA\_MOTSCLES(11)=EXPERTISE  
#AA\_MOTSCLES(12)=ADMISSION  
#AA\_MOTSCLES(13)=CONTROLE  
#AA\_MOTSCLES(14)=HOSPITALISATION D'OFFICE  
#AA\_MOTSCLES(15)=HOSPITALISATION SUR DEMANDE D'UN TIERS  
#AUTEUR(1)=DUPUY O  
#AUTEURS(1)=DUPUY O  
#CANDIDAT(1)=JLD (JUGE DES LIBERTES ET DE LA DETENTION)  
#CATNO(1)=35450  
#CENTRE(1)=DOC  
#COTE(1)=01.2.2 DUP  
#DATEADD(1)=20120412  
#DATEMAJ(1)=20120424  
#DATEPUB(1)=2011  
#DATEPUBS(1)=2011  
#EDITEUR(1)=Paris : Heures de France  
#EDITEUR(2)=Coll. Guides d'exercice professionnel des établissements sanitaires et médico-sociaux  
#ISBN(1)=978-2-85385-323-1  
#LOCALISATION(1)=DOC, CLE  
#NOINV(1)=DO011311  
#PAGINATION(1)=215 p.  
#PERIODE(1)=C  
#REF(1)=280443  
#RESUME(1)=Depuis le 1er août 2011, les règles régissant la prise en charge des personnes atteintes de troubles psychiques ont été considérablement modifiées. Désormais les notions d'"hospitalisation à la demande d'un tiers", d'"hospitalisation d'office" ou de "sortie d'essai" sont obsolètes. La loi du 5 juillet 2011 introduit d'importantes innovations : création d'une période d'observation et de soins de 72 heures, d'un dispositif de prise en charge" en cas de péril imminent, d'un programme de soins et d'un contrôle judiciaire obligatoire après 15 jours d'hospitalisation sans consentement. L'ouvrage répond notamment aux questions sur les droits et les garanties auxquels tout citoyen soumis à une mesure de soins psychiatriques peut aujourd'hui prétendre ou encore sur les règles qui régissent la prise en charge des patients souffrant de troubles mentaux.  
#TITRE(1)=Droit et psychiatrie : La réforme du 5 juillet 2011 expliquée  
#TYPE(1)=LI  
#TYPE(2)=O



**Extraits du fichier texte utilisé pour la reprise des thesaurus**

LT = DROIT DE LA SANTE  
SPE = DROIT HOSPITALIER  
SPE = DROIT MEDICAL  
SPE = DROIT PHARMACEUTIQUE  
SPE = DROITS DU MALADE  
DOM = DROIT-ETHIQUE-DEONTOLOGIE  
LT = DROIT DU TRAVAIL  
VOIR = TRAVAIL  
DOM = DROIT-ETHIQUE-DEONTOLOGIE  
LT = DROIT HOSPITALIER  
VOIR = REFORME HOSPITALIERE  
DOM = DROIT-ETHIQUE-DEONTOLOGIE

LT = ACCES DE SECOURS  
DOM = BATIMENT ET CONSTRUCTION  
LT = ACCESSIBILITE  
VOIR = ESPACE DE TRAVAIL  
VOIR = HABITAT  
VOIR = MANUTENTION DU MALADE  
DOM = BATIMENT ET CONSTRUCTION

NA = Notamment accessibilité aux personnes handicapées, âgées ... Pour l'accessibilité à l'intérieur d'un immeuble, utiliser ACCESSIBILITE et AMENAGEMENT INTERIEUR

LT = ACCIDENT  
SPE = ACCIDENT DE LA ROUTE  
SPE = ACCIDENT DOMESTIQUE  
SPE = CHUTE  
SPE = NOYADE  
VOIR = ACCIDENT DU TRAVAIL  
VOIR = BLESSURE  
VOIR = TRAUMATOLOGIE  
DOM = SANTE PUBLIQUE-PREVENTION